

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LYXOR MERGER ARBITRAGE INDEX FUND - CLASSE I EUR (le « Fonds »)

ISIN : LU0515875028 - Un compartiment de la société d'investissement ALIAS INVESTMENT (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Lyxor Asset Management (« LAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer la performance de l'Indice Lyxor Merger Arbitrage (l'« Indice ») pendant la durée de vie dudit Fonds. Le Fonds cherche à atteindre son objectif (i) en investissant dans un portefeuille diversifié de valeurs mobilières (y compris notamment des actions et des instruments de créance à taux fixe ou variable), et (ii) en concluant une opération de swaps sur rendement total (le « Swap ») afin de répliquer l'évolution de l'Indice et de réaliser l'objectif d'investissement. Cette opération a pour effet que le Fonds échange les rendements totaux sur son portefeuille de valeurs mobilières contre des rendements spécifiquement adaptés à son objectif d'investissement. L'Indice vise à offrir un accès facile aux conseillers en placement « Merger Arbitrage » de la Plateforme Lyxor. Ces conseillers en placement utilisent une stratégie qui consiste principalement à investir dans des actions impliquées dans des opérations de fusions-acquisitions et cherche à tirer profit du différentiel entre le prix offert pour le rachat et celui observé sur le marché.

La devise de l'action est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Les instruments financiers dérivés, y compris les swaps sur rendement total, les actions internationales, les instruments de créance à taux variable ou fixe, les autres instruments financiers tels que les instruments monétaires et les dépôts bancaires.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : Calculé chaque mardi et, si ce jour n'est pas un Jour ouvrable, le Jour ouvrable suivant immédiatement ou tout autre jour ou jours tel(s) que déterminé(s) par les Administrateurs et notifié(s) aux Actionnaires par avance sous réserve qu'il y ait au moins un Jour d'évaluation tous les quinze jours.
- **Rachats** : Les demandes de rachat doivent être reçues au plus tard le jeudi à 18h00 (heure de Luxembourg) de la semaine N-1 pour être traitées à la Valeur liquidative calculée le mardi de la semaine N et publiées le lundi de la semaine N+1. Veuillez consulter la section « Souscription » du prospectus du Fonds pour plus d'informations.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque/rendement décrite ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le fonds ou de son indice de référence. Par conséquent, cette évaluation peut ne pas constituer un indicateur fiable des risques futurs et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risques. Le Fonds est classé dans la catégorie 4. La catégorie 4 indique que dans des conditions normales de marché une perte modérée de votre capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour modérément et lentement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de Contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'un établissement de crédit avec lequel il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillant d'une autre manière. Dans ce cas, vous pourriez perdre une part substantielle de votre investissement.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque que la qualité de crédit d'un débiteur direct ou indirect du Fonds (un État, une institution financière ou une société) se dégrade ou que cette entité soit défaillante. Cela pourrait entraîner la diminution de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié à l'utilisation des IFT** : le Fonds investit dans des instruments financiers à terme pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent comporter divers risques susceptibles de conduire à leur ajustement voire à leur résiliation anticipée. De ce fait, vous pourriez perdre une partie de votre investissement.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Néant.
Frais de sortie :	Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	0,77 %.
Le taux des frais courants est calculé sur la base des frais de l'année précédente (taxes comprises, le cas échéant) au titre de l'exercice clos en décembre 2014 et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des commissions de performance et des frais de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

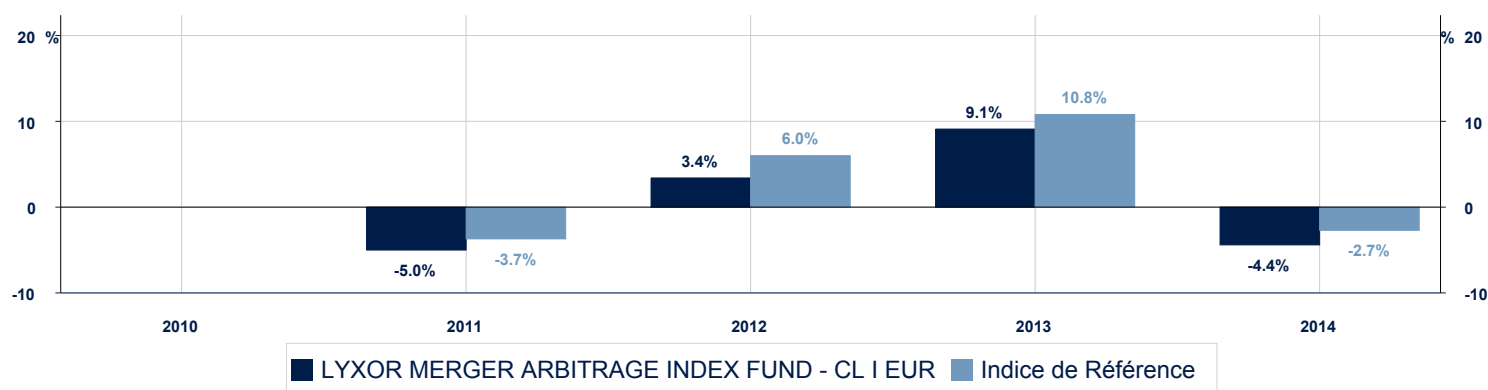
Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été créé le den 22 juin 2010.

PERFORMANCE ANNUELLE DU LYXOR MERGER ARBITRAGE INDEX FUND - CLASSE I EUR (en %)



Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank Luxembourg.
- **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires** : le prospectus du Fonds, sa Valeur liquidative et d'autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Le prospectus du Fonds, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en date, sont également disponibles en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de Lyxor Asset Management, Client Servicing, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la société dans son ensemble. L'actif et le passif de chaque compartiment de la Société sont distincts conformément à la loi en vigueur. Le cas échéant, les règles de conversion entre les compartiments (et les frais qui y sont liés) sont détaillées dans le prospectus.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. LAM est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 18 February 2015.